



# **CONTRÔLES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES**

**DES MARCHANDISES IMPORTÉES  
DEPUIS LE ROYAUME-UNI  
DANS L'UNION EUROPÉENNE  
ET ENTRANT PAR LA FRANCE**

**PRÉPARATION AU BREXIT**

**NOVEMBRE 2020**

---

# POINT SUR LES NÉGOCIATIONS

---

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE ROYAUME UNI ET L'UNION EUROPÉENNE SONT TOUJOURS EN COURS, PAS D'AVANCÉE SIGNIFICATIVE

## POINTS DE BLOCAGE:

- LA PÊCHE
- LA CONCURRENCE ÉQUITABLE
- LA GOUVERNANCE ( COMMENT SE METTRE D'ACCORD QUAND IL Y A UN DÉSACCORD )

DE SON CÔTÉ, LE ROYAUME UNI SE PRÉPARE EN CRÉANT DES INFRASTRUCTURES, DES SYSTÈMES D'INFORMATIONS ET EN RECRUTANT DES VÉTÉRINAIRES

**MAIS, A CE STADE IL EST PEU PROBABLE QUE LES NÉGOCIATIONS ABOUTISSENT A UN ACCORD DANS LE DOMAINE SANITAIRE AVANT LE 01 JANVIER 2021**

**SI TEL EST LE CAS, IL N'Y AURA PAS D'ALLÈGEMENTS DES CONTRÔLE SPS**





HM Government  
UK TRANSITION



# UN GUIDE OFFICIEL VIENT D'ÊTRE PUBLIÉ SUR LE SITE DU GOUVERNEMENT UK:

[https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/925140/BordersOpModel.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/925140/BordersOpModel.pdf)



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

# **BREXIT - NOUVELLES FORMALITÉS AUX FRONTIÈRES**

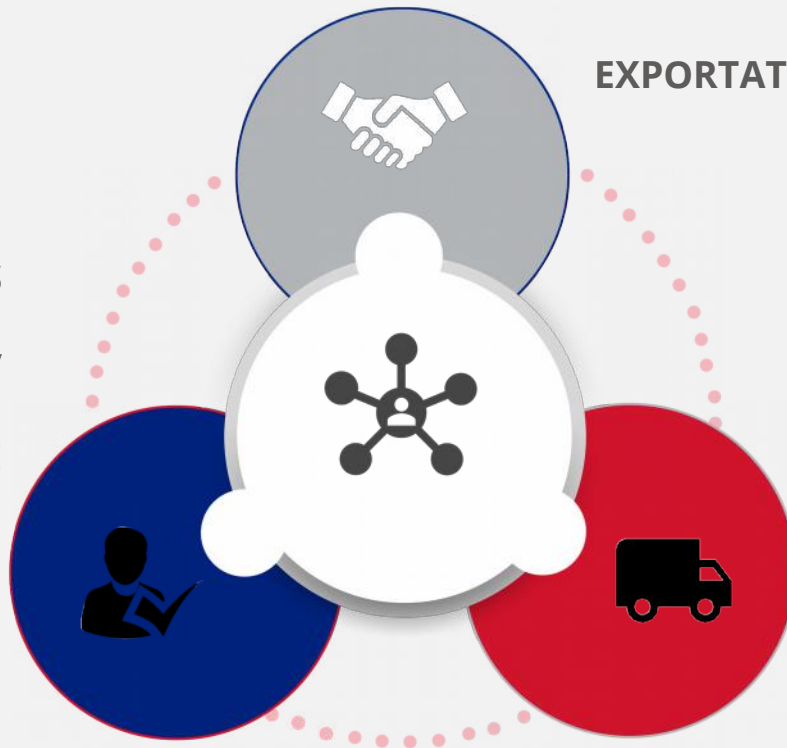
**DÉPLOIEMENT DE CONTRÔLES SANITAIRES ET  
PHYTOSANITAIRES (SPS) AUX FRONTIÈRES SUR LES  
MARCHANDISES IMPORTÉES DU ROYAUME-UNI**



# ACCOMPAGNER LES OPÉRATEURS DANS LEUR PRÉPARATION AU BREXIT

## PUBLIC CONCERNÉ

OPÉRATEURS  
RESPONSABLES DE  
L'ENVOI /  
REPRÉSENTANT EN  
DOUANE  
ENREGISTRÉ (RDE)



EXPORTATEURS ET IMPORTATEURS

TRANSPORTEURS :

- TRANSPORTEURS ROUTIERS
- COMPAGNIES MARITIMES, AÉRIENNES ET FERROVIAIRES.



# ACCOMPAGNER LES OPÉRATEURS DANS LEUR PRÉPARATION AU BREXIT

## FLUX CONCERNÉS



**VÉGÉTAUX, ANIMAUX  
VIVANTS, PRODUITS  
ANIMAUX, ALIMENTS POUR  
ANIMAUX**

**LES ÉCHANGES AVEC  
ROYAUME-UNI,  
JERSEY, GUERNESEY,  
ILE DE MAN**

**CONTRÔLES ADAPTÉS POUR LES  
MARCHANDISES EMPRUNTANT LE  
LANDBRIDGE**

- **TRANSIT ROUTIER ENTRE L'IRLANDE  
ET L'UE CONTINENTALE VIA LA  
GRANDE-BRETAGNE**



# NOMBRE DE CONTRÔLES SPS IMPORT ESTIMÉS EN LIEN AVEC LE BREXIT



BRETAGNE : 4500 ENVOIS/AN



NORMANDIE : 53 000 ENVOIS/AN



HAUTS DE FRANCE : 280 000 ENVOIS/AN

**TOTAL ESTIMÉ : 337 500 CONTRÔLES/AN SUPPLÉMENTAIRES**  
*AUJOURD'HUI : 95 000 CONTRÔLES/AN TOUTES ORIGINES PAYS TIERS*

MARCHANDISES MAJORITAIRES : PRODUITS DE LA PÊCHE ET VIANDES



# CONTRÔLES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES (SPS) AUX FRONTIÈRES

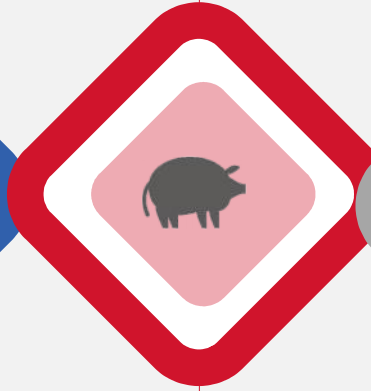
**3 OBJECTIFS : PRÉVENIR L'INTRODUCTION D'AGENTS PATHOGÈNES :**

VIA LES DENRÉES  
ALIMENTAIRES



PROTECTION DE LA  
SANTÉ DU  
CONSOMMATEUR  
EUROPÉEN

POUR  
LES ANIMAUX



PROTECTION DE  
LA SANTÉ  
ANIMALE DES  
CHEPELS  
EUROPÉENS

POUR  
LES VEGETAUX



PROTECTION DE LA  
SANTÉ DES  
CULTURES ET DES  
ÉCOSYSTÈMES  
EUROPÉENS

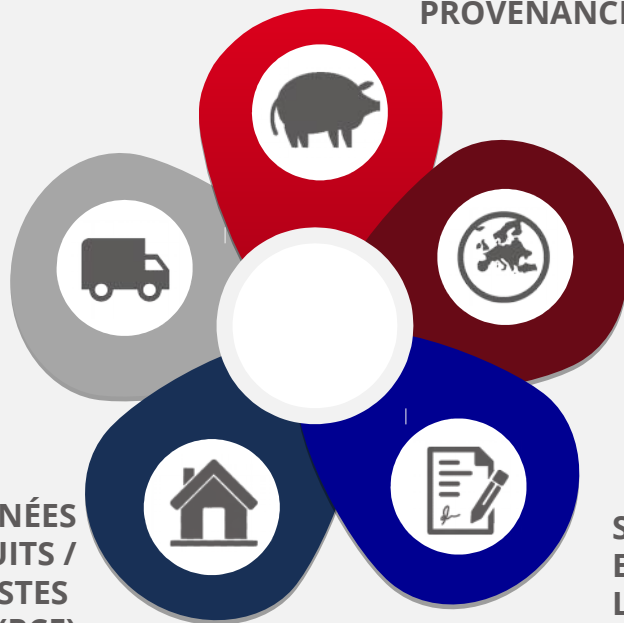




# CONTRÔLES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES (SPS) AUX FRONTIÈRES

EFFECTUÉS SUR LES ANIMAUX ET MARCHANDISES EN PROVENANCE DE PAYS TIERS

AVANT MISE EN LIBRE CIRCULATION DANS L'UNION



AU PREMIER POINT D'ENTRÉE DANS L'UNION EUROPÉENNE

DANS DES INSTALLATIONS DÉSIGNÉES POUR DES CATÉGORIES DE PRODUITS / ANIMAUX : LES POSTES DE CONTROLES FRONTALIERS (PCF)

SELON DES CONDITIONS HARMONISÉES ENTRE TOUS LES ETATS MEMBRES DE L'UNION



# LES ÉTAPES DU CONTRÔLE SPS

PRÉNOTIFICATION

CONTRÔLE DOCUMENTAIRE

CONTRÔLE D'IDENTITÉ

CONTRÔLE PHYSIQUE

MISE EN LIBRE PRATIQUE

**1 CONTRÔLE EST EFFECTUÉ SUR 1 ENVOI (LOT)**

**= DES MARCHANDISES DE MÊME NATURE, EN PROVENANCE D'UN MÊME PAYS TIERS, TRANSPORTÉES DE MANIÈRE SIMULTANÉE ET COUVERTES PAR LE MÊME CERTIFICAT SANITAIRE**



# SE PRÉPARER AUX CONTRÔLE SPS AUX FRONTIÈRES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021



# ÉTAPE 1 - POINTS À VÉRIFIER AVANT L'IMPORTATION

## OPÉRATEUR CONCERNÉ : EXPORTATEUR BRITANNIQUE / IMPORTATEUR FRANÇAIS



**LA MARCHANDISE EST-ELLE SOUMISE À CONTRÔLE SANITAIRE OU PHYTOSANITAIRE ?**

=> ANIMAUX VIVANTS, PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE, ALIMENTATION ANIMALE, VÉGÉTAUX



**EST-CE QUE LE PRODUIT EST INTERDIT D'IMPORTATION ?**

EXEMPLES DE PRODUITS INTERDITS : POMMES DE TERRE, VÉGÉTAUX VITIS ET D'AGRUMES



**POUR LES PRODUITS ANIMAUX : L'ÉTABLISSEMENT EST-IL AUTORISÉ À EXPORTER CETTE CATÉGORIE DE PRODUITS VERS L'UNION EUROPÉENNE ?**

⇒ **CONSULTER LES SITES TRACES OU IMPADON**

[https://webgate.ec.europa.eu/sanco/traces/output/non\\_eu\\_listsPerActivity\\_fr.h  
tm](https://webgate.ec.europa.eu/sanco/traces/output/non_eu_listsPerActivity_fr.htm)



# EXEMPLE D'UNE LISTE D'ÉTABLISSEMENTS AGRÉÉS (Canada) LES LISTES POUR LE ROYAUME UNI NE SONT PAS ENCORE PARUES

16 / 41

## Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
1544354	Crustacés G. Roussy Inc.	Port-Daniel	Québec	PP		13/09/2018
1544668	Shore Cold Storage & Logistics Inc.	Little Brookes	Nova Scotia	CS		11/06/2018
1553027f	Maritime Select Lobster Inc	Alberton	Prince Edward Island	PP		03/08/2018
1562172	West Head Lobster Limited	Newelton	Nova Scotia	PP		10/01/2019
1565495	Quin-Sea Fisheries Limited	New Harbour	Newfoundland & Labrador	CS		10/01/2019
1626	Agassiz Aque Farms Inc.	Rockwood	Manitoba	PP	Aq	
1640	Kitikmeot Foods Ltd.	Cambridge Bay	Nunavut	PP		
1655	Box Smoked Fish Inc.	Woodstock	Ontario	PP	Aq	

Numéro d'agrément de l'établissement, la composition varie selon les états

L'établissement est agréé uniquement pour l'entreposage frigorifique

Agréé pour la transformation des produits de la pêche

Agréé pour les produits de la pêche sauvage et d'aquaculture



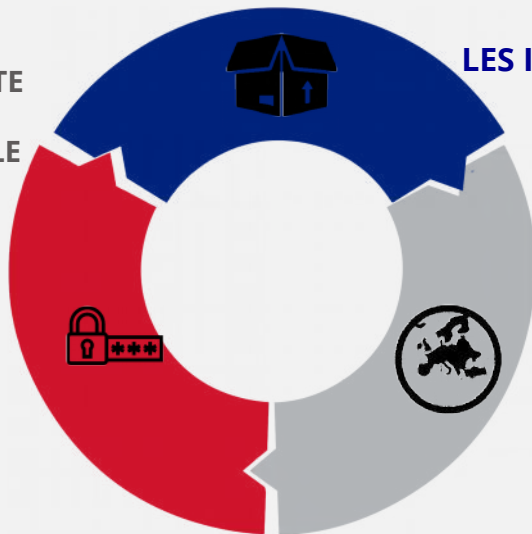
## ÉTAPE 2 – CERTIFICATION (PHYTO)SANITAIRE PAR LES AUTORITÉS OFFICIELLES BRITANNIQUES. OPÉRATEUR CONCERNÉ : EXPORTATEUR BRITANNIQUE



OBTENIR UN CERTIFICAT SANITAIRE SIGNÉ PAR L'AUTORITÉ COMPÉTENTE BRITANNIQUE REPRENANT :

CE DOCUMENT DOIT ACCOMPAGNER LA MARCHANDISE JUSQU'AU POSTE DE CONTRÔLE FRONTALIER FRANÇAIS OÙ SE DÉROULERA LE CONTRÔLE SANITAIRE

LE NUMÉRO DU SCELLÉ APPOSÉ SUR LE CHARGEMENT



LES INFORMATIONS SUR LA MARCHANDISE ;

LES MENTIONS REQUISES PAR LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE



CERTAINS PRODUITS DE LA MER DEVRONT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN CERTIFICAT DE CAPTURE



## ÉTAPE 3 – CHOIX DU POINT D'ENTRÉE EN FRANCE VÉRIFIER QUE LE POINT D'ENTRÉE ENVISAGÉ EST BIEN DÉSIGNÉ POUR LA MARCHANDISE CONCERNÉE



TOUS LES POSTES DE CONTRÔLE FRONTALIERS « BREXIT » SONT DÉSIGNÉS POUR LE  
CONTRÔLE DES PRODUITS ANIMAUX, ALIMENTS POUR ANIMAUX ET VÉGÉTAUX

2 4 6 7 8

Certaines catégories  
d'animaux vivants



**ATTENTION, AUCUN PORT FRANÇAIS N'EST  
AGRÉÉ POUR RECEVOIR DES BOVINS,  
OVINS, CAPRINS ET PORCINS**



## POSTE DE CONTRÔLE FRONTALIER DE BOULOGNE ( BCP : border control post )



Le poste de Boulogne-Sur-Mer appartient au Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire de Calais-Boulogne (SIVEP). Il est agréé pour recevoir uniquement les produits de la pêche et les mollusques bivalves destinés à la consommation humaine.





# UNIQUEMENT 2 CATÉGORIES INSPECTÉES A BOULOGNE

PRODUITS DE LA PÊCHE:  
TOUS LES ANIMAUX MARINS  
OU D'EAU DOUCE SAUVAGE  
OU D'ELEVAGE, Y COMPRIS  
TOUTES LES FORMES ET  
PARTIES COMESTIBLES DE CES  
ANIMAUX

NB: DONC LES CRUSTACES  
VIVANTS OU NON

MOLLUSQUES BIVALVES  
VIVANTS:  
LES MOLLUSQUES BIVALVES, LES  
ECHINODERMES, LES TUNICIERS  
ET LES GATEROPODES MARINS  
VIVANTS DESTINES A LA  
CONSOMMATION HUMAINE

**POST MORTEM LES MOLLUSQUES  
BIVALVES DEVIENNENT DES  
PRODUITS DE LA PECHE**



## 2 CATÉGORIES DE PRODUITS / 4 MODÈLES DE CERTIFICATS SANITAIRES

### PRODUITS DE LA PÊCHE:

1. CERTIFICAT OFFICIEL POUR L'ENTRÉE DANS L'UNION EN VUE DE LEUR MISE SUR LE MARCHÉ DE PRODUITS DE LA PÊCHE
2. CERTIFICAT OFFICIEL POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE QUI ONT ETE CAPTURÉS PAR DES NAVIRES BATTANT PAVILLON D'UN ÉTAT MEMBRE ET SONT PASSÉS, AVEC OU SANS ENTREPOSAGE, PAR DES PAYS TIERS
3. CERTIFICAT OFFICIEL QUI DOIT ÊTRE SIGNÉ PAR LE CAPITAINE ET ACCOMPAGNER LES PRODUITS DE LA PÊCHE CONGELÉS ENTRANT DANS L'UNION EN VUE DE LEUR MISE SUR LE MARCHÉ, DIRECTEMENT À PARTIR D'UN BATEAU CONGÉLATEUR, D'UN NAVIRE FRIGORIFIQUE OU D'UN NAVIRE-USINE



## SUITE MODÈLES CERTIFICATS

### MOLLUSQUES BIVALVES VIVANTS:

#### 1. CERTIFICAT OFFICIEL POUR L'ENTRÉE DANS L'UNION EN VUE DE LEUR MISE SUR LE MARCHÉ DE MOLLUSQUES BIVALVES, ÉCHINODERMES, TUNICIERS ET GASTÉROPODES MARINS VIVANTS

DECLARATION SUPPLÉMENTAIRE POUR LES MOLLUSQUES BIVALVES TRANSFORMÉS APPARTENANT À L'ESPÈCE ACANTHOCARDIA TUBERCULATUM (bucarde, coque tuberculée)



# 1 CATÉGORIE DE PRODUITS – PLUSIEURS CERTIFICATIONS

NATURE DE LA MARCHANDISE = ORIGINE SAUVAGE OU  
AQUACULTURE

1 CERTIFICAT SANITAIRE PAR NATURE DE MARCHANDISE CAR LES GARANTIES  
SANITAIRES SONT DIFFÉRENTES AINSI QUE LE POURCENTAGE DE CONTRÔLE  
PHYSIQUE

TEMPÉRATURE PRODUIT : 1 SEUL CHOIX POSSIBLE PAR  
CERTIFICAT SANITAIRE ( CASE I.18 )

AMBIANT

REFRIGÉRÉ

CONGELÉ



## ÉTAPE 4 – INITIER LES FORMALITÉS SANITAIRES ET DOUANIÈRES AVANT LE DÉPART DES MARCHANDISES. OPÉRATEUR CONCERNÉ : IMPORTATEUR OU L'INTERMÉDIAIRE DE SON CHOIX

**POUR CETTE OPÉRATION ET LES SUIVANTES, POSSIBILITÉ DE FAIRE APPEL À UN INTERMÉDIAIRE : OPÉRATEUR RESPONSABLE DE L'ENVOI, REPRÉSENTANT EN DOUANE ENREGISTRÉ (RDE).  
L'ANTICIPATION DE CES DÉMARCHES PERMETTRA DE FLUIDIFIER LE PASSAGE DE LA FRONTIÈRE**



DISPOSER D'UN ACCÈS TRACES ET ÊTRE ENREGISTRÉ COMME OPÉRATEUR DANS TRACES  
POUR LE POINT D'ENTRÉE CONCERNÉ



PRÉNOTIFIER LES DONNÉES RELATIVES À LA MARCHANDISE DANS LE SYSTÈME EUROPÉEN  
TRACES NT POUR OBTENIR LE NUMÉRO DE DSCE/CHED



JOINDRE UNE COPIE SCANNÉE DU CERTIFICAT SANITAIRE BRITANNIQUE À LA  
PRÉNOTIFICATION.



DÉPOSER LA DÉCLARATION D'IMPORTATION ANTICIPÉE DE LA MARCHANDISE DANS LE  
SYSTÈME DOUANIER DELTA-G OU LA DÉCLARATION DE TRANSIT DANS LE SYSTÈME DÉDIÉ  
DELTA-T, EN Y MENTIONNANT LE NUMÉRO DE DOSSIER DSCE/CHED TRACES ASSOCIÉ.

## PRÉCISIONS DE L'ÉTAPE 4



**POUR DISPOSER D'UN ACCÈS TRACES : PRENDRE CONTACT AVEC VOTRE SIVEP**



**AFIN DE MIMINISER LE TEMPS D'ARRÊT AU SIVEP, LE CONTRÔLE DOCUMENTAIRE SERA EFFECTUÉ EN TEMPS MASQUÉ C'EST POURQUOI IL EST DEMANDÉ:**



- **DE PRENOTIFIER DANS TRACES NT LE PLUS TÔT POSSIBLE ET AU MINIMUM 4 HEURES AVANT L'ARRIVÉE DE LA MARCHANDISE (réglementaire)**
- **DE PRENOTIFIER UN DOSSIER COMPLET, LE CONTRÔLE DOCUMENTAIRE NE PEUT ÊTRE EFFECTUÉ SANS CERTIFICAT SANITAIRE JOINT. LE DOSSIER MIS EN ATTENTE**

# LE DSCE-P (CHED-P)

A thumbnail image of the DSCE-P (CHED-P) form, which is a sanitary certificate. The form is a grid with various fields for data entry, including sections for 'Informations générales', 'Description de la marchandise', and 'Certificat sanitaire'. It contains numerous checkboxes and text boxes for detailed documentation.

- LE DSCE-P EST UN COPIER / COLLER DU CERTIFICAT SANITAIRE
- IL PEUT-ÊTRE MODIFIÉ A TOUT MOMENT AVANT QUE L'INSPECTEUR DÉBUTE SON CONTRÔLE DOCUMENTAIRE
- UNE ERREUR SUR LE DSCE-P N'EST PAS UN MOTIF DE REFUS MAIS L'INSPECTEUR DEMANDERA AU RESPONSABLE DE L'ENVOI UNE CORRECTION POUR POURSUIVRE LE CONTRÔLE DOCUMENTAIRE
- LE SIGNATAIRE DU DSCE-P PREND LA RESPONSABILITÉ DE TOUTE LA MARCHANDISE COUVERTE PAR CELUI-CI. IL EST REDEVABLE DE LA REDEVANCE SANITAIRE ET DES COÛTS INDUITS (REEXPEDITION, DESTRUCTION)

## ÉTAPE 5 – VÉRIFICATIONS À L'EMBARQUEMENT AU ROYAUME-UNI OPÉRATEUR CONCERNÉ : CHAUFFEUR

### VÉRIFIER QUE :



L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS COMMERCIAUX ET LE CERTIFICAT SANITAIRE BRITANNIQUE ACCOMPAGNENT LA MARCHANDISE



LE NUMÉRO DE DOSSIER DSCE/CHED TRACES ASSOCIÉ A BIEN ÉTÉ RENSEIGNÉ DANS LA DÉCLARATION EN DOUANE (D'IMPORTATION OU DE TRANSIT)



LE CAS ÉCHÉANT, VÉRIFIER QUE LE SCELLÉ COMMERCIAL DU CHARGEMENT CORRESPOND BIEN À CELUI MENTIONNÉ DANS LE CERTIFICAT SANITAIRE



A L'EMBARQUEMENT, INDIQUER AUX COMPAGNIES TRANSMANCHE (MARITIMES ET TUNNEL) QUE LES PRODUITS SONT SOUMIS À UN CONTRÔLE SPS. CES INFORMATIONS SERONT REPRIS PAR LES COMPAGNIES TRANSMANCHE DANS LE SYSTÈME DE FRONTIÈRE INTELLIGENTE (SI BREXIT).





## ÉTAPE 6 – VÉRIFICATIONS À L'EMBARQUEMENT AU ROYAUME-UNI OPÉRATEUR CONCERNÉ : CHAUFFEUR



CAS PARTICULIER DES CHARGEMENTS DE PRODUITS DE LA PÊCHE INTRODUITS  
PAR CALAIS (PORT ET TUNNEL) :

ATTENTION, À L'EMBARQUEMENT DEPUIS DOUVRES OU FOLKESTONE  
À DESTINATION DE CALAIS, POUR LES CHARGEMENTS CONTENANT  
**EXCLUSIVEMENT** DES PRODUITS DE LA PÊCHE,

INDIQUER « **PRODUITS DE LA PÊCHE** »



LIEU DE CONTRÔLE : PCF DE BOULOGNE-SUR-MER

LES CHARGEMENTS MIXTES SERONT CONTROLÉS À CALAIS PUIS À  
BOULOGNE-SUR-MER



## ÉTAPE 6 – VÉRIFICATIONS À L'EMBARQUEMENT AU ROYAUME-UNI OPÉRATEUR CONCERNÉ : CHAUFFEUR



CAS PARTICULIER DES CHARGEMENTS DE PRODUITS DE LA PÊCHE INTRODITS  
PAR CALAIS (PORT ET TUNNEL) :



**LES PRODUITS DE LA PÊCHE, DOIVENT CIRCULER JUSQU'À BOULOGNE-SUR-MER SOUS  
COUVERT D'UNE DÉCLARATION DE TRANSIT:**

- SOIT UNE DÉCLARATION DE TYPE T1 ÉMISE AU ROYAUME-UNI DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE TRANSIT COMMUN
- SOIT UNE DÉCLARATION UNION DE TYPE T1, DÉPART CALAIS, DÉPOSÉE DE MANIÈRE ANTICIPÉE JUSQU'À 72 HEURES AVANT LE MOMENT DE LA PRÉSENTATION DES MARCHANDISES.
- DANS LES DEUX CAS, LES CAMIONS SERONT ORIENTÉS EN FILE VERTE, CONTRAIREMENT AUX AUTRES MARCHANDISES SPS.

## ÉTAPE 7 - ORIENTATION AU DÉBARQUEMENT EN FRANCE OPÉRATEUR CONCERNÉ : CHAUFFEUR

A L'ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS, SUIVRE LA FILE INDIQUÉE  
POUR LA PLAQUE D'IMMATRICULATION DU VÉHICULE :



File orange

SI LE DSCE N'A PAS ENCORE ÉTÉ DÉLIVRÉ PAR LE SIVEP (CONTRÔLE  
D'IDENTITÉ ET/OU PHYSIQUE À RÉALISER)

File verte

SI LE DSCE A DÉJÀ ÉTÉ DÉLIVRÉ (SUR LA BASE D'UN CONTRÔLE  
DOCUMENTAIRE UNIQUEMENT)

TOUS LES CHARGEMENTS CONTENANT EXCLUSIVEMENT DES PRODUITS DE LA PÊCHE SONT DIRIGÉS EN FILE  
VERTE VERS LE POSTE DE CONTRÔLE FRONTALIER DE BOULOGNE-SUR-MER



**ÉTAPE 8 – CONTRÔLE SANITAIRE AU POSTE DE CONTRÔLE FRONTALIER  
OPÉRATEUR CONCERNÉ : INTERMÉDIAIRE (OPÉRATEUR RESPONSABLE DE L'ENVOI, RDE)**

**100% DE CONTRÔLE DOCUMENTAIRE**

**UNIQUEMENT UN CONTRÔLE DOCUMENTAIRE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE  
CAPTURÉS PAR DES NAVIRES BATTANT PAVILLON D'UN ÉTAT MEMBRE ET PASSÉS, AVEC  
OU SANS ENTREPOSAGE, PAR DES PAYS TIERS**

**CERTIFICAT SANITAIRE + DSCE-P**



## ÉTAPE 8 SUITE – CONTRÔLE SANITAIRE AU POSTE DE CONTRÔLE FRONTALIER LE CONTRÔLE D'IDENTITÉ

**100% DE CONTRÔLE D'IDENTITÉ**



PEUT SE LIMITER A LA  
LECTURE DU SCELLÉ  
OFFICIEL SI ABSENCE  
DE CONTRÔLE  
PHYSIQUE

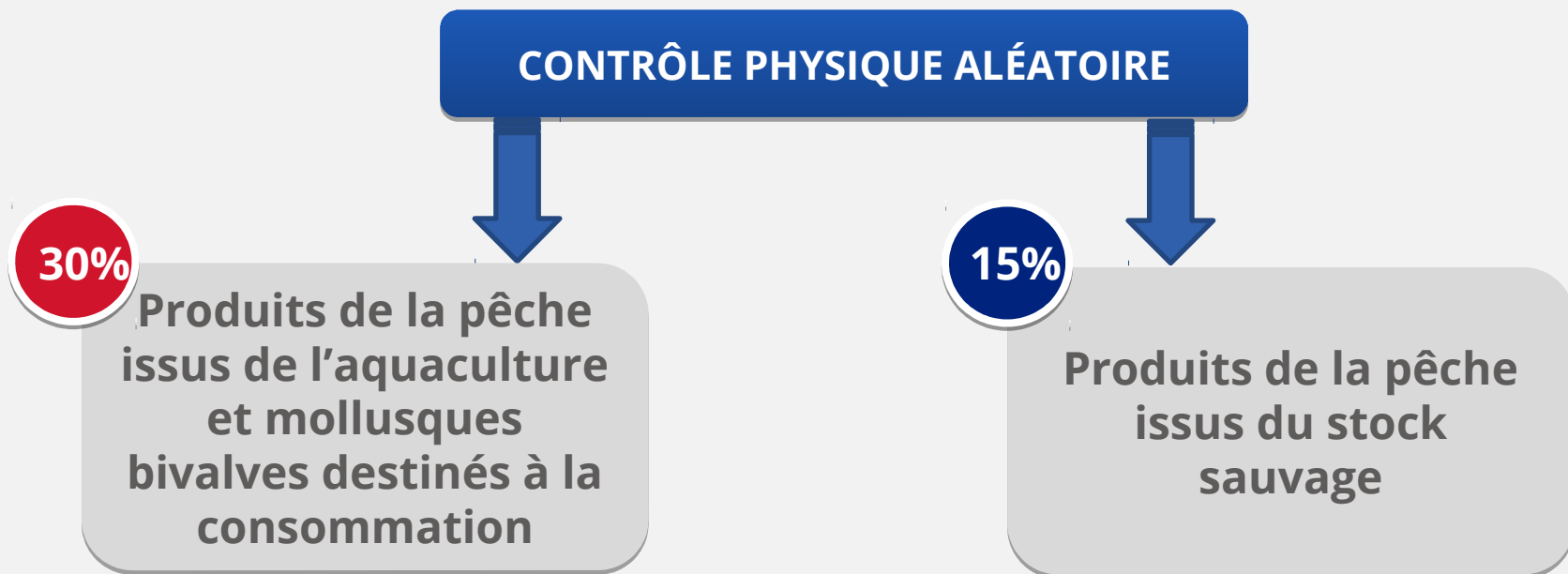


CONTRÔLE DE L'ENVOI  
(SELECTION DE 1% DES COLIS  
MAXIMUM DE 10 COLIS)

LE CONTRÔLE PORTE SUR:

- LA QUANTITÉ
- LE CONTENU
- LES MARQUES D'IDENTIFICATION

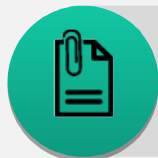
## ÉTAPE 8 SUITE – CONTRÔLE SANITAIRE AU POSTE DE CONTRÔLE FRONTALIER LE CONTRÔLE PHYSIQUE



LE CONTRÔLE PHYSIQUE PORTE SUR LA TEMPÉRATURE DE CONSERVATION, L'INTÉGRITÉ DE L'EMBALLAGE ET LA QUALITÉ DE LA MARCHANDISE



## ÉTAPE 8 – CONTRÔLE SANITAIRE AU POSTE DE CONTRÔLE FRONTALIER OPÉRATEUR CONCERNÉ : INTERMÉDIAIRE (OPÉRATEUR RESPONSABLE DE L'ENVOI, RDE)



LORSQUE SEUL UN CONTRÔLE DOCUMENTAIRE EST REQUIS, LE DSCE POURRA ÊTRE DÉLIVRÉ SANS PASSAGE PAR LE PCF SI LES FORMALITÉS ONT ÉTÉ ANTICIPÉES



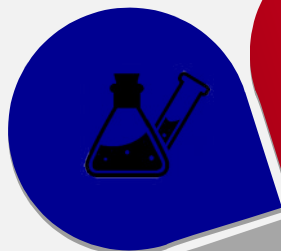
LORSQUE DES CONTRÔLES D'IDENTITÉ ET/OU PHYSIQUE SONT REQUIS, LE PASSAGE EN PCF EST INDISPENSABLE

- REMETTRE LES DOCUMENTS COMMERCIAUX ET LE CERTIFICAT SANITAIRE ORIGINAL DES AUTORITÉS BRITANNIQUES À L'INSPECTEUR
- INDIQUER AU CHAUFFEUR DE POSITIONNER LA REMORQUE SUR LE QUAI D'INSPECTION ET L'OUVRIR À LA DEMANDE DE L'INSPECTEUR
- PRÉSENTER DES COLIS AU CONTRÔLE SUR DEMANDE DE L'INSPECTEUR

## ÉTAPE 8 – CONTRÔLE SANITAIRE AU POSTE DE CONTRÔLE FRONTALIER OPÉRATEUR CONCERNÉ : INTERMÉDIAIRE (OPÉRATEUR RESPONSABLE DE L'ENVOI, RDE)

- SI DES NON CONFORMITÉS SONT DÉTECTÉES : CONSIGNE DES MARCHANDISES
- LES MARCHANDISES SERONT DÉTRUITES OU REFOULÉES EN CAS DE NON-CONFORMITÉ MAJEURE NON RÉGULARISABLE, PAR EXEMPLE :

CONDITIONS D'HYGIÈNE DE  
L'ENVOI NON SATISFAISANTES



ABSENCE OU MAUVAIS  
CERTIFICAT SANITAIRE



INTRODUCTION DE  
MARCHANDISE INTERDITE



INTRODUCTION VIA UN POINT  
D'ENTRÉE NON DÉSIGNÉ POUR LA  
MARCHANDISE



## ÉTAPE 8 – CONTRÔLE SANITAIRE AU POSTE DE CONTRÔLE FRONTALIER OPÉRATEUR CONCERNÉ : INTERMÉDIAIRE (OPÉRATEUR RESPONSABLE DE L'ENVOI, RDE)



**CAS DES MARCHANDISES COUVERTES PAR LE MÊME CERTIFICAT SANITAIRE  
ET PROVENANTS D'ÉTABLISSEMENTS AGRÉÉS DIFFÉRENTS**

**SI UNE NON CONFORMITE EST RELEVÉE SUR UNE PARTIE DE L'ENVOI, IL EST  
POSSIBLE DE SCINDER CELUI-CI POUR LIBÉRER LA MARCHANDISE  
CONFORME**

**SAUF EN CAS D'ANOMALIE SANITAIRE GRAVE POUVANT ALTÉRER  
L'ENSEMBLE DE L'ENVOI**



## ÉTAPE 9 – À L'ISSUE DU CONTRÔLE SANITAIRE ET PHYTOSANITAIRE OPÉRATEUR CONCERNÉ : INTERMÉDIAIRE (OPÉRATEUR RESPONSABLE DE L'ENVOI, RDE)

### SI LE CONTRÔLE EST FAVORABLE :



- ÉMISSION D'UN DOCUMENT SANITAIRE COMMUN D'ENTRÉE (DSCE CONFORME) QUI DOIT ACCOMPAGNER LA MARCHANDISE
- FINALISER LES FORMALITÉS DOUANIÈRES
- ANTICIPER LES DEMARCHES AUPRES DE LA DOUANE POUR ÊTRE EN MESURE DE S'ACQUITTER DE LA REDEVANCE SANITAIRE OU PHYTOSANITAIRE A L'IMPORTATION

# CAS PARTICULIER DU LANDBRIDGE

## TRANSIT ROUTIER ENTRE L'IRLANDE ET L'UE CONTINENTALE



NATURE DES CONTRÔLES EN POSTE FRONTALIER FRANCAIS SUR LES ENVOIS EN PROVENANCE D'IRLANDE EMPRUNTANT LE LANDBRIDGE :

- ANIMAUX VIVANTS, PRODUITS ANIMAUX : CONTRÔLE DOCUMENTAIRE
  - SUR LA BASE DU CERTIFICAT SANITAIRE POUR LES ÉCHANGES INTRA-UE LORSQU'IL EST REQUIS (EX. ANIMAUX VIVANTS)
  - SUR LE BASE DE LA PRÉNOTIFICATION TRACES POUR LES AUTRES MARCHANDISES
  - POUR CERTAINES CATÉGORIES DE MARCHANDISES (SOUS-PRODUITS ANIMAUX) : VÉRIFICATION DE SCELLÉS AU POSTE DE CONTRÔLE FRONTALIER



# CAS PARTICULIER DES EMBALLAGES ET PALETTES BOIS



EMBALLAGES ET PALETTES BOIS EN PROVENANCE DE UK DEVRONT ÊTRE MARQUÉS NIMP 15

## CONTRÔLES ALÉATOIRES DE SURVEILLANCE SUR LES EMBALLAGES ET PALETTES BOIS

- ACCOMPAGNANT TOUS TYPES D'ENVOIS IMPORTÉS
- CIBLAGE SELON LE RISQUE D'INTRODUCTION D'ORGANISMES NUISIBLES

## VÉRIFICATION DES POINTS SUIVANTS :

- ABSENCE DE PARASITES OU DE TRACES D'ORGANISMES NUISIBLES INTERDITS
- CONFORMITÉ À LA NIMP 15
- PRÉLÈVEMENT ET CONSIGNE DE L'ENVOI EN CAS DE SUSPICION DE CONTAMINATION DANS L'ATTENTE DU RÉEMBALLAGE



# MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Pour plus d'informations :

<https://agriculture.gouv.fr/le-brexit-et-les-controles-sanitaires-et-phytosanitaires>

<https://agriculture.gouv.fr/importation-de-produits-animaux-danimaux-vivants-daliments-pour-animaux-et-de-vegetaux>

[Sivep de Boulogne-Sur-Mer:](#)

**[pif62.boulogne.sivep.dgal@agriculture.gouv.](mailto:pif62.boulogne.sivep.dgal@agriculture.gouv.fr)**